

RAPPORT D'ACTIVITÉS HABITAT-SERVICE

ANNÉE
2020

Le logement , une réponse suffisante au confinement ?



Numéro d'agrément : APL2005.006/A-S
Numéro d'entreprise : BE0866.229.004

Rue Chevaufosse 78 à 4000 Liège
Tél. : 04 226 20 55
www.habitat-service.be

Sommaire

1	Le logement, une réponse suffisante au confinement ?	2
2	Organisation	4
2.1	Missions et agrément	4
2.2	Situation du personnel	4
2.3	Les instances	5
2.4	Communication	5
3	Le déploiement de nos actions spécifiques	6
3.1	Le bail glissant	6
3.2	Les ménages accompagnés	6
3.3	Devenir Propriétaire Solidaire	7
3.4	Les partenariats	8
4	L'état de la brique	8
4.1	Création de logements – les chantiers	8
4.2	Les travaux dans les logements	9
5	Ressources financières	9
5.1	Parrainages et subventions	9
5.2	Appels à projets	9
5.3	Loyers	9
6	Perspectives pour 2021	10

1 Le logement, une réponse suffisante au confinement ?

1.L'accompagnement en logement en période de confinement !

L'année 2020 a été bouleversée par les mesures de prévention prises face à la diminution des risques de propagation du coronavirus.

Le premier confinement a provoqué une mise en télétravail de mars à mai de l'ensemble de l'équipe, ce qui a impliqué l'obligation de repenser rapidement l'accompagnement au logement à distance. Mission complexe et non probante si elle avait dû se poursuivre.

❖ Des mesures strictes :

- Fermeture du bureau au public,
- Rupture des contacts physiques,
- Arrêt des visites à domicile,
- Mise à l'arrêt des chantiers,

❖ Des contraintes difficilement contournables pour l'équipe :

- La mise en place du télétravail stricte de mars à mai
- Des contacts avec le public restreints et exclusifs par téléphone
- Le téléphone et le courriel comme uniques outils professionnels
- L'absence de partenaires sur le terrain
- Fermeture et/ou inaccessibilité de tous les services sociaux et administratifs
- Création de nouveaux dispositifs temporaires pour l'accueil des sans abris entraînant des problèmes de diffusion des informations

- Gérer le télétravail et la vie de famille, résister à la confusion travail/maison

❖ Des conséquences dommageables pour notre public

- L'inaccessibilité à la location de nouveaux logements
- L'absence d'informations claires du réseau social sur les dispositifs d'accueil entraînant une errance du public sans abris ou en grande précarité
- L'isolement
- L'impossibilité de déménager
- La complexité et la rareté de réponses à des demandes administratives
- Le blocage des dossiers au CPAS, Onem, mutuelle entraînant la perte de revenus
- L'exiguïté de certains lieux de vie source de crises intra familiales

2. Une crise sociétale avec des répercussions familiales et individuelles

Pour certains de nos locataires accompagnés par l'équipe, le logement est devenu une prison à laquelle ils n'étaient pas préparés ou armés.

Quelques personnes se sont retrouvées confrontées, seules, à leurs démons. Ainsi des crises de panique, angoisse, décompensation et crises conséquentes à l'arrêt de médication dans le cas de troubles de santé mentale comme la schizophrénie se sont déclenchées.

Par téléphone, l'équipe a eu du mal à évaluer l'évolution de certaines personnes mais s'est rendue constamment disponible à toutes formes d'appels à l'aide : du besoin de simplement parler, d'être rassuré à celui d'intervenir.

Face à l'isolement, certaines personnes ont perdu l'acquis d'un accompagnement psychosocial finement mené depuis des mois.

Pour d'autres, se retrouver 24h/24 en couple ou en famille a nécessité beaucoup d'adaptations. Ainsi un couple a vu revenir leurs 3 enfants placés depuis des mois par le SPJ. Leur logement n'était pas adapté à la présence constante de 5 personnes mais leur couple n'était pas, non plus, suffisamment solide pour encadrer seul les 3 enfants. L'encadrement des professionnels de l'aide à la jeunesse a été défaillant et accompli à distance. L'éclatement familial s'en est suivi, l'hospitalisation en psychiatrie de la maman également.

D'autres familles ont rencontré la violence intrafamiliale, certaines femmes se sont retrouvées coincées dans ce système dangereux sans aucune alternative. Les conséquences sont aujourd'hui toujours bien présentes et non résolues.

L'état de certains logements a révélé les capacités et incapacités de ses occupants à en prendre soin. Quelques logements ont témoigné d'accumulation et encombrement de toutes sortes ; déchets, objets, réserves alimentaires. D'autres logements ont fait l'objet d'un réinvestissement : rangement, peinture, organisation. Pour l'une ou l'autre situations, la période de confinement a témoigné d'un désinvestissement du logement et d'une installation chez d'autres personnes ou d'autres lieux de vie ..

2 Organisation

2.1 Missions et agrément

Nos missions visent :

- L'intégration sociale par la mise à disposition de logements décents ;
- L'accompagnement social, administratif, technique et juridique dans le domaine de l'habitat.
- La formation et l'information des partenaires et du public précarisé dans le cadre de la pédagogie de l'habitat
- La recherche et la promotion de dispositifs novateurs favorisant l'accès au logement à tous types de public

Parmi les actions développées par notre service, nous proposons :

- La création de logements, de logements d'insertion et de logements solidaires ;
- L'attribution d'un toit, selon les besoins du public, assortie d'un accompagnement social adapté aux locataires
- Le dispositif du bail glissant, offrant un service aux propriétaires partenaires et l'occasion pour un public précarisé d'accéder à la location
- L'aide à l'accès à un logement par la captation de nouveaux propriétaires partenaires (Projet Devenir Propriétaire Solidaire)
- Une présence constante ou une médiation entre propriétaire et locataire ;
- Des conseils juridiques ;

Nous favorisons ainsi l'accès au logement et à l'insertion durable dans un habitat autonome, salubre et décent.

L'a.s.b.l. Habitat-Service est agréée depuis mars 2005 en tant qu'Association de Promotion du Logement (A.P.L.). Cet agrément a été porté à dix ans pendant l'année 2009 et renouvelé en 2015, jusqu'en 2025. Habitat service bénéficie d'un mono agrément et d'une subvention du Fonds du Logement Wallon correspondant à 5 tranches.

2.2 Situation du personnel

Au 31 décembre 2020, Habitat-Service comptait 11 personnes, dont :

- Un directeur (30,5 h./semaine) : Stephan LUX ;
- Trois accompagnatrices sociales, toutes en prestations de 30,5h : Laurence GRIDELET, Cécile COENEN et Christelle SCHRAEPEN
- Une secrétaire, travaillant au secrétariat central pour l'administration, la comptabilité et la gestion du personnel (19 h./semaine) : Sophie MOUDARRESS ;
- Une secrétaire assistant le directeur (19 h./semaine) : Karine Janssens
- Une chargée de projet gérant les baux glissant, suivis de chantier et gestion du patrimoine (19h/semaine): Raphaëlle SKYLITSIS
- Un accompagnateur technique (38 h./semaine) : Dominique HANSOULLE ;
- Un accompagnateur technique sous contrat *article 60 § 7* (36 h./semaine) : Michel Coffin.
- Un chargé de projet pour le projet Devenir Propriétaire Solidaire (38h/semaine) : David Lecomte.
- Une chargée de projet et de formation (19h/semaine) mise à disposition du Rapel: Florence VanHaeren

2020 a témoigné d'une stabilité dans l'équipe et affirmé la volonté d'une réduction du temps de travail vers des temps partiels pour la plupart des membres de l'équipe.

Christelle Schraepen a entamé un master en ingénierie et action sociale et a entré une demande de crédit temps formation. Elle envisage de réaliser en 2021 et 2022 ses stages au sein d'Habitat Service et offrir ainsi le fruit de ses recherches au déploiement du service

Face à cette année exceptionnelle, l'équipe a dû réinventer son travail pour maintenir un travail et une cohésion d'équipe. L'utilisation de nouveaux outils de communication comme Teams et Zooms a permis de conserver les liens et la coordination des différents axes de travail et chantiers en cours.

Le personnel a pu toutefois participer à quelques formations sur des thématiques diverses : l'accompagnement social suivant le modèle Housing First, Salubrité du bâtiment, Gestion budgétaire et endettement, ..

L'équipe a également suivi huit séances de supervision individuelle et collectives.

Pour répondre le plus généreusement possible à la demande d'étudiant en quête de stage dans ce contexte où tous les services sociaux fermaient leurs portes, l'équipe du pôle social a accueilli deux stagiaires assistantes sociales, l'une de deuxième année, l'autre de troisième.

Notre intérêt à l'instruction des futurs professionnels se traduit toujours par une présence dans différents jurys lors de la défense de TFE.

2.3 Les instances

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 11 mars 2020. Quant au conseil d'administration, ses deux séances se sont tenues les 11 mars et 20 juillet.

Les réunions du bureau, cénacle officieux qui facilite la communication entre la base et les pouvoirs décisionnels, auxquelles prennent part deux administratrices, un administrateur, un organe de gestion et le directeur, se sont élevées à huit rencontres pendant l'année.

2.4 Communication

Même si l'année a été marquée par la diminution drastique des rencontres collectives, quelques séances d'informations auprès de divers partenaires ou écoles sociales ont pu être mises en place. Notamment trois séances d'informations sur le système du bail glissant, la thématique des droits et devoirs.

Nous avons été interpellés par des associations qui souhaiteraient développer des partenariats spécifiques pour des publics en grande précarité face à l'accès au logement (public jeune en rupture familiale, migrants, ..)

Nous comptons parmi les membres permanents du Forum ELIS, organisé par le Fonds du Logement Wallon. Dans ce cadre, nous avons tenu trois visio rencontres.

Habitat-Service siège au conseil d'administration du Relais social du pays de Liège et est membre des assemblées générales de la plateforme Construire du Logement pour Tous Wallonie (C.L.T.W.), du Rassemblement wallon du droit à l'habitat (R.W.D.H.), du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté (R.W.L.P.) et du réseau Financité.

Enfin, nous siégeons en tant qu'administrateur au sein du conseil d'administration de la fédération des A.P.L., le *RAPeL* et avons à ce titre initié et participé à plusieurs manifestations (deux assemblées générales, cinq conseils d'administration, six bureaux)

3 Le déploiement de nos actions spécifiques

3.1 Le bail glissant

Cette année et grâce à la concrétisation du dispositif "Devenir Propriétaire solidaire, l'outil du bail glissant a connu un bel essor. Sa publicité et son sérieux ont permis de capter de nouveaux propriétaires.

Pour rappel, le but ultime du système du bail glissant est de favoriser l'accès à des personnes en difficultés vers un logement décent, leur permettre de le conserver, et cela dans des délais raisonnables. Nous offrons une interface entre le propriétaire et le locataire permettant au premier, d'être rassuré sur les compétences du locataire à entretenir son bien et au second, d'expérimenter sa compétence à prendre soin de son logement et à s'acquitter de ses devoirs de locataires.

la reconnaissance politique et juridique du bail glissant depuis le 15 mars 2018 a aussi favorisé son essor et son officialisation au grand public. Cette pratique est devenue légale et sa reconnaissance dans les textes de loi en fait un dispositif probant et rassurant pour les nouveaux propriétaires partenaires. Le texte de loi qui l'entoure doit encore faire l'objet de quelques modifications et propositions au Gouvernement Wallon.

La démarche de captation de propriétaires partenaires reste laborieuse et nécessite beaucoup, de patience et d'adaptabilité. Rencontre des propriétaires intéressés, visite des biens à prendre en gestion, propositions éventuelles d'aménagement au propriétaire, pour rendre les biens conformes et montage juridique de la collaboration . Tout cela, en alimentant un climat de confiance.

Nous collaborons avec 11 propriétaires et sommes en négociation avec 5 nouveaux potentiels propriétaires.

L'encadrement du bail glissant nécessite un nombre importants de démarches afin de capter et stabiliser les locataires. Les contacts privilégiés avec les propriétaires ont été comptabilisés et montrent pour 2021 la nécessité de réserver un temps de travail spécifique à cette mission .

Ainsi en 2020, Raphaëlle SKYLITSIS a réalisé :

- Conversations téléphoniques :220
- Rencontres : 44
- Courriels échangés : 410
- Courriers envoyés : 31
- SMS échangés : 86

Pour 2020, nous collaborons avec 11 propriétaires et avons à disposition 22 logements dans le cadre du bail glissant.

Nous comptabilisons ainsi 25 ménages logés et accompagnés grâce au dispositif du bail glissant

3.2 Les ménages accompagnés

L'accompagnement des locataires en logement a été bien bousculé cette année et a été émaillé par de nombreuses sollicitations. Le suivi après confinement et télétravail s'est avéré intense et a nécessité de nombreuses démarches pour re-crée l'attache relationnelle et physique avec certains locataires.

La pandémie et le confinement ont mis en évidence la nécessité du lien social par des professionnels.

En 2021, nous avons géré un ensemble de trente logements, dans lesquels un nombre identique de ménages ont habité.

Quelques exemples de situations complexes gérées par l'équipe :

- Une famille a quitté le logement suite à des impayés de loyer, des dégâts causés dans le logement et une procédure en justice.
- Une personne a sollicité son transfert dans un logement mieux adapté à sa situation et a continué à bénéficier de notre accompagnement
- Un des occupants du co-logement n'est plus apte à vivre en autonomie et son comportement impacte la vie des autres
- Des administrateurs en charge de la gestion des biens de locataires se montrent peu collaborant et mettent en difficulté l'accompagnement social.
- Beaucoup de nos ménages accompagnés rencontrent de lourds problèmes de santé et nécessitent la mise en place de réseaux spécifiques

Ainsi, trente-neuf adultes et quarante enfants jouissent de l'occupation des logements administrés par Habitat-Service, hors bail glissant.

Nous avons procuré un accompagnement intensif à seize ménages. En cours d'année, nous avons clôturé onze accompagnements, les objectifs ayant été atteints.

Par ailleurs, nous avons accompagné trois co-logements composés de quatre hommes, cinq hommes et cinq femmes (exclusivement dans le cadre d'un partenariat " logement solidaire " avec le c.p.a.s. de Liège. Notre pratique d'accompagnement de collectifs s'est construite au fur et à mesure des années et nous pourrions bientôt faire profiter d'autres partenaires du fruit de ces approches novatrices.

Voici le résumé chiffré :

- 30 ménages suivis, soit 25 en bail glissant, 10 en mandat de gestion, 1 en emphytéose, 5 en tant que propriétaire et 3 avec un contrat d'accompagnement ;
- 3 suivis de collectifs en co-logement concernant 14 personnes
- 95 personnes logées, réparties en 50 adultes et 45 enfants ;
- 41 logements, c'est-à-dire 21 en bail glissant, 17 en mandat de gestion, 2 en emphytéose et 11 en tant que propriétaire ;
- 7 nouvelles attributions, 3 provenant de la maison d'accueil pour hommes, 3 provenant d'Amon Nos Hôtes et 1 provenant de la maison d'accueil pour femmes.

3.3 Devenir Propriétaire Solidaire

Le dispositif "Devenir propriétaire solidaire" a été initié par la sous-commission Logement du plan de cohésion sociale de la ville de Liège en 2018 et a abouti en 2020 à un financement de 60.000 € permettant l'engagement d'un chargé de projet.

Le PCS de Liège a proposé que la gestion de la campagne DPS, le financement et l'encadrement du personnel soient confiés à Habitat Service.

Ainsi deux travailleurs ont assuré cette fonction depuis le début de l'année et David Lecompte a intégré le bureaux d'Habitat Service en juillet 2020.

Ce dispositif est maintenu par un partenariat bien présent et composé de partenaires publics (PCS, CPAS , Relais social, ISOSI , le CAS) et privés (Thais, Racyne, Caritas international, Centre liégeois des services sociaux, CRIPEL, les infirmiers de rue).

Sa structuration a permis la constitution de deux groupes actifs :

- L'un de coordination qui se réunit tous les mois pour évaluer les orientations et décisions à prendre. Il est représenté par les responsables des services partenaires,
- l'autre, un groupe de captage et de stratégies face aux nouveaux propriétaires est composé de travailleurs de terrain et se réunit tous les quinze jours.

Au delà du captage des propriétaires, chaque partenaire s'engage à assurer l'accompagnement du public bénéficiaire des logements captés.

Un programme de gestion des candidatures et des bâtiments proposés permet à chaque partenaire de réaliser un "matching " en tenant compte d'une procédure établie collectivement et dont David Lecompte, chef de projet, est le garant du respect.

En 2020, nous avons noué 2026 contacts avec des propriétaires, réalisé 47 visites de logements et captés 17 nouveaux logements. Cette année, ce sont dix-neuf attributions qui ont pu être contractualisées et qui ont concerné 36 personnes.

Depuis le début de ce dispositif, nous additionnons un total de 60 logement captés.

Par ailleurs, nous réfléchissons encore à faire évoluer le projet et nous rendons compte que la fonction de capteur avec un profil d'expert immobilier s'avère nécessaire. 2021 sera une année de communication et de renfort des collaboration avec les différents partenaires .

3.4 Les partenariats

Il en existe plusieurs types :

- Au sein de notre ensemble de structures, composé par Amon Nos Hôtes et les Sans Logis, avec leurs deux maisons d'accueil (femmes et enfants / pour hommes et familles) ;
- Avec le Fonds du Logement Wallon, en tant que faïtière des organismes à finalité sociale (subvention, contrôle, formation...) ;
- Avec le C.P.A.S. de Liège (Relais Logement), par le biais de l'accompagnement des locataires dans deux maisons solidaires
- Au niveau de la sous-commission habitat du Plan de Cohésion Sociale de la ville de Liège. Outre des rendez-vous réguliers, qui servent avant tout à la création de liens et à l'échange d'informations, nous avons formalisé le projet *Devenir propriétaire solidaire* ;
- Avec la ville de Liège (service du logement), via l'ancrage communal, pour le soutien à l'élaboration des marchés publics et un bail emphytéotique pour deux maisons ;
- Dans des interventions et des rencontres interservices, soit autour des personnes, soit en réponse à des demandes d'informations (C.P.A.S., projet *Housing first*, services de santé mentale, hôpitaux, Initiatives d'Habitations Protégées - I.H.P. -, services d'accueil de migrants, maisons médicales, Service de Protection de la Jeunesse, administrateurs de biens...) ;
- Entre organismes à finalité sociale, soit au niveau local (régie de quartier Sainte-Marguerite, régie de quartier Saint-Léonard, Agence Immobilière Sociale Liège Logement, associations de promotion du logement : Thaïs et Le Cortil), soit à l'échelon régional (Forum Elis et RAPeL).

Habitat-Service, en sa qualité de membre et d'administrateur du RAPeL, accueille deux travailleurs de celui-ci dans ses locaux. Plusieurs employés de notre association ont donné trois formations de trois jours dans le cadre du catalogue d'enseignement de la fédération.

4 L'état de la brique

4.1 Création de logements – les chantiers

L'évolution des chantiers en cours notamment celui du Cerisier rue Foidart, à Bressoux, a été freinée en partie, par l'impossibilité des sous-traitant à venir travailler sur chantier. Nous avons maintenu, par ailleurs, l'activité manuelle en interne active . Tout ce qui a pu être réalisé par notre ouvrier qualifié et notre collègue, sous contrat art.60 a été réalisé sans interruption.

Les retards de chantier devront être compensés en 2021 et ce, en fonction des agendas des entreprises qui ont remporté les marchés publics. Au terme, ce seront 2 maisons de 4 chambres qui feront ainsi partie du patrimoine d'Habitat Service.

Par ailleurs, même si Habitat Service avait décidé de ne plus gérer qu'un chantier à la fois, les retards engendrés par la crise du Coronavirus provoqueront sans doute la mise en perspective de deux chantiers.

Ainsi, les bureaux d'habitat Service feront l'objet d'une transformation en 2 logements financée dans le cadre du denier ancrage communal . 2021 verra l'équipe d'Habitat Service opérer un déménagement et le démarrage de la transformation des bureaux.

4.2 Les travaux dans les logements

Nous sommes bien évidemment intervenus régulièrement dans le cadre des travaux d'entretien de notre parc immobilier : entretiens de chaudières, demandes de conformité électrique et de gaz, calorimètres...ainsi que dans la remise en état de logements après occupation : peinture, changement de cuisine et sanitaires vétustes.

Au *Robinier* (rue Saint-Laurent 170), nous avons bénéficié du Fonds Vinci et avons fait un appel à marché concernant la réfection et l'isolation de la moitié de la toiture . Ces travaux devront être réalisés en 2021.

A l'Azalée (rue Chevaufosse 180), grâce également au bénéfice du Fonds Henri et Ghislaine, octroyé par la Fondation Roi Baudouin, des travaux concernant les impétrants et l'installation de chaudières autonomes ont été entamés et seront clôturés en 2021.

5 Ressources financières

5.1 Parrainages et subventions

Aides complémentaires

Amortissements sur subventions : 21.707 €

Subventions récurrentes

Fonds Maribel :	12.615 €	½ équivalent temps plein
A.P.L. :	86.591 €	couverture mixte : fonctionnement et appointements
Aide à la Promotion de l'Emploi :	61.419 €	apport sur les rémunérations de six travailleurs
Plan de cohésion sociale	60.000 €	Dispositif Devenir Propriétaire Solidaire

Total 182.332 €

Les subventions récurrentes et publiques correspondent à 44% de l'ensemble des produits. Le solde se compose essentiellement de loyers. Nous maintenons ainsi notre statut d'a.s.b.l. faiblement subventionnée.

5.2 Appels à projets

En 2020, Habitat Service a répondu à sept appels à projets.

L'encaissement des loyers des logements hors bail glissant (100.474 € pour 92.273 € en 2017) a augmenté sensiblement. Cette hausse s'explique par les cinq logements et le garage supplémentaires. Le budget prévoyait une somme de 100.471 €, mais il ne tenait pas compte des trois appartements complémentaires du *Platane*. Les impayés de loyers et les vides locatifs se limitent dès lors à 5,26 %.

Les loyers représentent 24,9 % des rentrées de l'année. Les produits locatifs (100.474€) couvrent 70% des charges, après déduction des subventions récurrentes et des divers remboursements. Ce chiffre confirme notre dépendance aux aides facultatives.

Le loyer moyen s'élevait, en 2020, à € mensuels par logement

6 Perspectives pour 2021

- Notre agrément du Fonds du logement Wallon nous fera passer en 2021 à la tranche 7 , ce qui correspond à 40 ménages accompagnés. Cette perspective nous permet d'envisager l'engagement de nouveaux travailleurs. Leurs fonctions devront tenir compte de la charge de travail répartie sur les différents postes : administratif, technique et social. L'équipe, en poursuivant le recentrage de ses missions autour de son cœur de métier, pourra dès lors dégager de nouvelles perspectives. Des options intéressantes s'offrent à nous et des choix s'imposent pour savoir dans quelle direction nous allons diriger cette force additionnelle (consolidation financière, accompagnements sociaux en matière de logement, développement des animations/formations/informations, amplification du volet immobilier).
- De nouveaux financements fédéral et européen ainsi que de nouveaux marchés publics nous amènent à repenser notre accompagnement des locataires en matière de gestion des énergies. Nous serons amenés en 2021 à nous concerter avec l'APL afin d'offrir des outils novateurs pour notre public précarisé, qu'il s'agisse de locataires de logements privés, locataires de logements sociaux ou propriétaires précarisés.
- Le bilan d'un an d'accompagnement en logement en période de confinement permettra de dégager des pistes d'interventions nouvelles et un repositionnement du secteur des APL. Il en sera de même pour travailler à l'accompagnement de public cible comme les jeunes entre 18 et 25 et réfléchir à de nouveaux concepts, avec les partenaires de l'aide à la jeunesse, d'accompagnement en logement et de formes de logements au plus proches de ce public.
- La participation à la réflexion sur la mise en place d'un Community Land Trust à Liège sera menée en 2021 avec Dynamocoop, le Rapel, la Ville de Liège.
- Le développement de partenariats avec les sociétés de logements sociaux fera l'objet d'une attention toute particulière en ce qui concerne l'art 32, les ménages accompagnés, les dérogations aux critères d'attribution d'un logement social, l'accompagnement collectif des locataires de logements sociaux.
- L'équipe verra également le départ à la pension de Dominique Hansen, ouvrier et accompagnateur technique en place depuis 9 ans . Son remplacement permettra de réfléchir au changement de cette fonction et à l'opportunité de renforcer l'aspect pédagogique de l'accompagnement technique.
- Enfin, le déménagement des bureaux d'Habitat Service mobilisera une partie de notre énergie, dans le deuxième semestre de l'année. L'aménagement, l'occupation et l'appropriation de

nouveaux lieux, la communication auprès du public et des partenaires seront nos priorités pour ne pas provoquer de rupture dans la continuité du service.

Annexe 1 : liste des logements au 31/12/2018

Adresses	Date	Logements	Propriété	Durée du contrat	Recettes locatives 2018
Robinier rue Saint-Laurent, 170 à 4000 Liège	01-11-07	1 studio 1 appartement 1 chambre 2 appartements 2 chambres	Sans Logis	Mise à disposition → 28/02/2026	14.054 €
Azalée rue Saint-Laurent, 135 à 4000 Liège	05-03-08	1 appartement 3 chambres 1 appartement 2 chambres	Sans Logis	Mise à disposition → 31/12/2026	9.182 €
Platane rue Hennet, 21 à 4000 Liège	15-06-08	4 appartements 1 chambre	Habitat-Service	Mise à disposition → 30/06/2019	7.846 €
Grenadier montagne Ste-Walburge, 207 à 4000 Liège	21-08-08	cologement solidaire pour quatre personnes seules	Habitat-Service	Pleine propriété	9.877 €
Cèdre rue Chevaufosse, 76 à 4000 Liège	01-03-11	4 appartements 1 chambre	Sans Logis	Mise à disposition → 29/02/2020	14.414 €
Châtaignier rue des Airs, 20 à 4000 Liège	12-07-11	2 appartements 3 chambres 2 appartements 4 chambres	Sans Logis	Mise à disposition → 31/12/2027	22.059 € - 5.529 € prêt
Olivier rue des Ateliers, 16 à 4031 Angleur	01-01-12	2 appartements 3 chambres 1 studio	Interdécanale de Liège	Mise à disposition → 31/12/2027	9.459 € - 2.100 € de loyer - 1.636 € prêt
Houx rue Bourdouxhe 1 à 4102 Ougrée	11-04-16	1 maison 4 chambres	Habitat-Service	Pleine propriété	3.720 €
Bouleau rue Francisco Ferrer, 42-44 à 4420 Saint-Nicolas	08-03-13	2 maisons 4 chambres	Fabrique d'église Saint- Nicolas	Emphytéose → 07/03/2043	7.402 € - 100 € de canon - 2.381 € prêt
Groseillier rue Gustave Baivy, 151 à 4101 Jemeppe	19-12-13	2 appartements 3 chambres	Habitat-Service	Pleine propriété	2.462 €